



**DÉCLARATION LIMINAIRE  
AU COMITE TECHNIQUE DU CMVRH  
LE 4 FÉVRIER 2020**



Madame la Présidente,  
Mesdames et Messieurs les représentants de l'administration,

Ce Comité technique se déroule dans un contexte de lutte contre le projet de régime universel de retraites par points qui pénalisera TOUS les salariés, du privé comme du public avec une baisse programmée du niveau des pensions.

En accord avec l'intersyndicale interprofessionnelle (CGT, FO, Solidaires, FSU et organisations étudiantes), les organisations syndicales CFE-CGC, CGT, FA, FO, FSU, Solidaires de la Fonction Publique ont appelé à poursuivre la mobilisation. Non content d'appliquer sa politique d'austérité aux actifs, le gouvernement s'attaque aussi au pouvoir d'achat des futurs retraités. En effet, son projet de loi est d'abord budgétaire dans le but de faire de nouvelles économies sur le dos du monde du travail et des générations futures. Nous condamnons toute réforme qui obéit à une logique de marché.

Ce gouvernement avance tête baissée sans rien entendre de ce qui se passe dans notre pays.

La CGT et FO sont plus que jamais déterminés à obtenir le retrait de ce texte et à améliorer le système actuel.

C'est le sens des propositions concrètes que nous faisons depuis plusieurs mois pour augmenter les ressources de notre protection sociale.

Au sein de notre service, les agents s'interrogent aussi sur l'avenir de la structure. Quel est le cap pris par la direction, les axes stratégiques étant incompréhensibles ? La CGT et FO demandent des objectifs clairement annoncés pour les entités et l'ensemble de ses agents.

Force Ouvrière et la CGT vous alertent sur les conditions de travail des agents. Si la nécessité de travailler davantage en collectif inter-entité est une réalité, la baisse régulière des effectifs a des répercussions qui dégradent toujours plus les conditions de travail... La polyvalence est accrue souvent non choisie et ce tous grades confondus.

En ce qui concerne l'attribution des primes (NBI, CIA, etc.) nous demandons davantage de transparence. Pour la NBI, accordée à certains emplois impliquant l'exercice d'une responsabilité ou la mise en œuvre d'une technicité particulière, pouvez-vous apporter des arguments à ceux qui n'en bénéficient pas ? Concernant le CIA, qui permet de reconnaître spécifiquement l'engagement professionnel et la manière de servir, est-il possible d'échanger et d'argumenter également auprès des agents ? La communication et un management responsable qui s'appuierait sur des éléments factuels seraient les bienvenus.

La campagne des entretiens professionnels commence. Madame la présidente, pouvez-vous nous donner des informations sur la manière dont vous comptez gérer la renégociation du RIFSEEP au terme des 4 ans et les moyens mis en œuvre pour cette revalorisation ?

Nous souhaitons que la direction du CMVRH n'avance pas tête baissée sans rien entendre de ce qui se passe dans sa structure. La CGT et Force Ouvrière rappelleront autant que nécessaire à l'employeur qu'il doit assurer la sécurité et la santé physique et mentale de ses salariés et en est responsable pénalement.

Pour le DUERP il doit nous informer des actions réellement menées ce qui n'est pas le cas.

Enfin, en ce qui concerne le dialogue social, que nous souhaitons vivement constructif, nous redemandons à ce que la direction examine des dates possibles de réunions en concertation avec les organisations syndicales afin d'anticiper les prochains CT.